

l'essentiel^{CP}



de la Commission permanente du Conseil général du Finistère

Avril 2009

Numéro 22

COMMISSION INSERTION ET ÉCONOMIE

Soutien aux pôles de compétitivité: 16 700 € pour le projet Rustica

Dossier 12, page 89

Le Conseil général participe financièrement à certains projets labellisés par les pôles de compétitivité, en fonction de leur incidence sur les retombées économiques locales.

Le projet Rustica est labellisé par le pôle « Images et Réseaux », il s'agit de l'étude et du développement d'un simulateur de vol et de mise en scène d'oiseaux (hirondelles) avec clip

de démonstration. Il est mis en place par l'École nationale des Ingénieurs de Brest en partenariat avec le Centre européen de réalité virtuelle.

Technopôle et pôles innovation: 506 125 €

Dossier 13, page 91

- 173 000 € pour la technopôle de Quimper-Cornouaille;
- 222 500 € pour la technopôle de Brest Iroise;
- 20 000 € pour le pôle innovation du Pays de Morlaix;

- Pour le **projet Médarmor** (permettre aux PME impliquées dans des projets labellisés Mer de bénéficier de différentes sources de financement et de s'ouvrir à l'international): **7 286 €**

- à la technopôle de Quimper Cornouaille et **8 339 €** à celui de Brest Iroise.
- **25 000 €** à chacun des pôles suivants: Mer Bretagne, Images et réseaux et Valorial.

Interventions économiques: 40 000 €

Dossier 14, page 135

- **5 000 €** à Brest Métropole Océane et **5 000 €** à la CCI de Brest pour l'organisation du « **Forum de la création et de la reprise d'entreprise** » au Quartz le 24

- et 25 avril 2009;
- **30 000 €** à l'association Bretagne Développement Initiatives (BDI). Cette association favorise l'insertion économique et la création

d'emplois en apportant son appui à des personnes en exclusion professionnelle ou sociale.

Ouverture internationale des entreprises: 62 896 €

Dossier 16, page 159

- Aide aux entreprises participant à des manifestations internationales se déroulant en France:

- 53 077 €** (25 dossiers);
- **9 819 €** pour favoriser les actions et les initiatives permettant

l'internationalisation des PME-PMI finistériennes.

Fonds départemental d'aide à la création d'emploi: 93 178 €

Dossier 15, page 145

Le FDACE, est un dispositif qui permet de compléter les actions du Conseil général (dans le cadre d'une convention entre collectivités régionales et départementales) soit en accompagnement de politique régionale

(sur des grands projets industriels), soit à l'échelon de proximité (très petites entreprises ou commerce en zone rurale par exemple).

- Aide à la reprise d'entreprise: 15 000 €;
- Aide aux très petites entreprises

(- de 10 salariés): 9 000 €;

- Bourse aux jeunes créateurs-repreneurs d'entreprise: 24 500 €;
- Aide au maintien du commerce et de l'artisanat de services en milieu rural: 44 678 €.

COMMISSION TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Plan de prévention du bruit dans l'environnement: 23 920 €

Dossier 41, page 331

Afin de prévenir ou de réduire les effets nocifs de l'exposition au bruit dans l'environnement, le Conseil général met en place des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Ces PPBE sont liés à la publication de cartes du bruit réalisées par l'État permettant de cibler les axes routiers exposés à un niveau de bruit excessif. Les premières cartes du bruit, concernant les infrastructures routières de

plus de 6 millions de véhicules, ont été publiées en octobre 2008.

Pour le département, les PPBE concernent plus de 70 km de routes départementales, répartis sur 18 communes en périphérie de Brest, Quimper et Concarneau.

Pour plus de cohérence dans l'élaboration de ces plans, le Cg29, Brest Métropole Océane et la ville de Quimper se regroupent et pilotent conjointement l'élaboration et la mise en place

des PPBE sur le territoire.

Les PPBE doivent être réalisés dans un délai d'un an après la publication des cartes leur étant associées; une révision des plans est prévue tous les 5 ans.

COMMISSION DES SOLIDARITÉS

Fonds de solidarité pour le logement: renouvellement des conventions

Dossier 43 page 351

La F.S.L. est un fonds partenarial qui aide les ménages en difficultés à accéder à un logement décent et à s'y maintenir.

Dans ce cadre, le Conseil général

passé des conventions avec EDF, GDF SUEZ, le SAUR, Veolia, La Lyonnaise des EAUX et France Télécom afin de leur assurer une alimentation minimale en eau, en électricité, en gaz et

en téléphone.

Les conventions d'une durée de deux ans sont renouvelables.

MASP* - délégation de gestion à l'association tutélaire du Ponant : 97 200 €

Dossier 44, page 381

La loi introduit dans le code de l'action sociale et des familles une nouvelle mission d'action sociale, dont la mise en œuvre incombe aux Conseils généraux depuis le 1^{er} janvier 2009: **les mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP).**

Elles peuvent être proposées aux personnes bénéficiaires de prestations sociales dont la sécurité ou la

santé sont menacées par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources.

Ces personnes peuvent, soit bénéficier d'un accompagnement social pour une gestion autonome, soit confier la gestion de leurs prestations sociales au Conseil général et par délégation à un opérateur désigné pour assurer la mise en œuvre de ces mesures.

Le Conseil général confie la gestion de ces prestations à l'Association Tutélaire du Ponant (ATP).

Pour l'année 2009 la délégation de ces mesures à l'ATP s'élève à 97 200 €.

**Mesures d'accompagnement social personnalisé*

Permanence des soins sur l'île Molène: 16 500 €

Dossier 52, page 427

Le Cg29 signe une convention sur l'organisation des soins, des secours à la personne et de l'aide médicale d'urgence sur l'Île Molène, mettant en place une organisation locale

entre les collectivités publiques, les organismes sociaux et le SDIS.

Il conventionne également avec l'Association AD29 de Brest qu'il financera à hauteur de 16 500 €/ an au titre de

la continuité territoriale (correspondant aux logements occupés par les infirmiers et aux frais de transport), pendant 3 ans.

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Accompagnement des parents adoptants : 3 000 €

Dossier 67, page 585

Ce nouveau dispositif, validé lors de la séance plénière de juin 2008, propose de nouvelles modalités d'aide, de conseil et de soutien aux familles adoptantes qui le souhaitent, en partenariat avec des professionnels des secteurs publics et privés, travaillant dans le domaine de l'adoption et du soutien à la parentalité.

Ce réseau fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2008, (10 familles y ont déjà fait appel).

Afin de développer ce réseau de professionnels et de compléter le dispositif existant par de nouvelles actions de prévention, le Conseil général signe une convention avec le Centre du couple et de la famille de Quimper.

Rattaché à l'établissement Public de

Santé Mentale (EPSM) Étienne Gourmelen, le Centre du Couple et de la Famille s'adresse aux personnes, couples et familles qui traversent des situations difficiles. Il propose un accompagnement et une prise en charge par des personnels qualifiés et formés à la thérapie familiale.

Création d'un Internat au collège des Quatre Moulins à Brest

Dossier 72, page 607

Le Cg29, en lien avec l'Inspection académique du Finistère, a décidé de créer un internat (pour l'accueil des collégiens sur le secteur de Brest) au collège des 4 Moulins. Cette structure permettra de doter la ville d'un internat de collège, le plus proche se situant aujourd'hui à Sizun.

Cet internat permettra aussi l'hébergement temporaire des élèves du collège des îles du Ponant qui se déplacent 2 à 3 jours par mois sur le continent.

L'internat qui accueillera à terme 51 internes, intègre également des chambres destinées aux surveillants et des

locaux partagés (étude et détente).

Le projet répond à des objectifs d'économie d'énergie et les travaux seront réalisés en maintenant les activités de l'établissement.

Ouverture début 2011.

État des lieux du Finistère et Agenda 21 : 10 000 € à l'INSEE

Dossier 80, page 641

Afin de préparer la suite de l'Agenda 21, qui sera acté en juillet 2010, un diagnostic du territoire est en cours de réalisation.

Il est conduit en partenariat avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

Objectif de cet état des lieux:

- cerner objectivement la situation actuelle du département;
- définir les atouts départementaux;
- identifier les marges de progrès possibles;
- servir d'outil de réflexions pour

la définition des grands enjeux en matière de développement durable. Constitué de fiches thématiques et d'une synthèse transversale, ce document fera l'objet d'une publication INSEE accessible au public.

Extension du collège de Pleyben : 19 500 € pour l'acquisition d'un terrain de 3 140 m²

Dossier 83, page 663

Le collège Louis Hémon de Pleyben, au cours de sa restructuration, envisage de mutualiser son service de restauration avec la ville. Au vu de sa configuration actuelle, et par manque

de place, il est nécessaire, d'acquérir de nouvelles surfaces.

Les 3 140 m² supplémentaires permettront de créer 2 terrains de handball et de libérer de la place dans

l'enceinte actuelle du collège, tout en palliant à l'éloignement des terrains de sport communaux.